

Demande déposée le 16/02/2019

N° PC 022 364 19 C0002

Date d'affichage de l'avis de dépôt : 16/02/2019

Par :	SARL HERVE ENVIRONNEMENT
Représenté par :	Monsieur HERVE Loïc
Demeurant :	ZA du Gros Bois 22100 TRELIVAN
Sur un terrain sis :	GROS BOIS 22100 Trélivan
Cadastré :	B 1990, B 1993, B 1995, B 1997
Nature des Travaux :	Construction d'une couverture sur une zone de tri existante et pose d'un bardage

Le Maire de Trélivan

VU la demande de permis de construire présentée le 16/02/2019 par la SARL HERVE ENVIRONNEMENT représentée par Monsieur HERVE Loïc demeurant ZA du Gros Bois, TRELIVAN (22100) ;

VU l'objet de la demande :

- pour la construction d'une couverture sur une zone de tri existante et pose d'un bardage,
- sur un terrain situé GROS BOIS, à Trélivan (22100),

VU le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants,

VU le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 23/04/2018 ;

VU la délibération du conseil communautaire de Dinan Agglomération en date du 13/03/2017, prescrivant l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat ;

ARRETE

Article 1 : Le présent Permis de Construire est ACCORDE.

Trélivan, le 12 mars 2019
P/ Le Maire,
L'adjointe déléguée
Suzanne LEBRETON

